

Présidence : Roumanie

345ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 28 juin 2001

Ouverture : 10 h 05
Clôture : 12 h 45

2. Présidence : M. L. Bota
Mme V. Epure

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES
 - a) *Elections générales du 24 juin 2001 en Albanie* : Albanie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/493/01), Canada, Suède-Union européenne
 - b) *Situation en Irlande du Nord* : Fédération de Russie
 - c) *Election présidentielle en Biélorussie prévue pour le 9 septembre 2001* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/496/01), Biélorussie
 - d) *Situation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine* : ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/482/01), Fédération de Russie, Suède-Union européenne (SEC.DEL/160/01), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/497/01), Albanie
 - e) *Loi sur les Hongrois vivant dans les pays voisins, adoptée le 19 juin 2001 par le Parlement hongrois* : Ukraine (PC.DEL/486/01), Hongrie
 - f) *Retrait des troupes russes et destruction des munitions et équipements militaires du territoire géorgien* : Fédération de Russie, Géorgie, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Turquie
 - g) *Séminaire sur la liberté de religion et de conviction dans la région de l'OSCE : problèmes juridiques et pratiques, La Haye, 26 juin 2001* : Pays-Bas

Point 7 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 422 (PC.DEC/422) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE au Tadjikistan ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 423 (PC.DEC/423) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Moldavie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 9 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE A L'EFFECTIF DE LA MISSION DE L'OSCE EN CROATIE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 424 (PC.DEC/424) relative à l'effectif de la Mission de l'OSCE en Croatie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 10 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Examiné au titre du point 1 g)

Point 11 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Visite de représentants du Secrétariat du Conseil de l'Union européenne à l'OSCE le 27 juin 2001* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) *Conférence sur le contre-terrorisme en Asie centrale, Istanbul, 18-20 juin 2001* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- c) *Atelier sur les armes légères et de petit calibre : problèmes pratiques pour l'exécution des projets en cours dans le cadre de l'OSCE/OTAN (Conseil de partenariat euro-atlantique), Bakou, 21 et 22 juin 2001* : Directeur du Centre de prévention des conflits, Azerbaïdjan, Suisse
- d) *Réunion ministérielle de l'Initiative centre-européenne, Milan, 21 et 22 juin 2001* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- e) *Capacité juridique de l'OSCE* : Directeur du Centre de prévention des conflits

- f) *Atelier organisé à l'intention des partenaires méditerranéens pour la coopération* : Directeur du Centre de prévention des conflits, Portugal (PC.DEL/499/01)
- g) *Section de la presse et de l'information* : Directeur du Centre de prévention des conflits

Point 12 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Déclaration sur la traite des êtres humains* : Suisse (PC.DEL/479/01 Restr.)
- b) *Décision No 411 du Conseil permanent sur la prorogation du mandat du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias*

La Présidence a annoncé que, conformément à la recommandation figurant dans la Décision No 411 du Conseil permanent (PC.DEC/411), le mandat de M. Freimut Duve comme Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias serait prorogé jusqu'au 31 décembre 2003.

- c) *Examen du Règlement financier de l'OSCE* : Présidence
- d) *Rencontre entre les chefs de mission et les délégations le mardi 3 juillet 2001* : Présidence
- e) *Deuxième réunion entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan sur le partenariat et la coopération* : Azerbaïdjan
- f) *Présidence suédoise de l'Union européenne* : Suède, Présidence

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 juillet 2001 à 10 heures, Neuer Saal